

# Fédération d'élevage du cheval de sport CH

## Assemblée des membres 2021 (électronique / écrite)



### Procès-verbal

Assemblée par voie électronique/écrite en 2 phases (pandémie Corona) :

1<sup>ère</sup> phase : 12.03.-22.03.2021

2<sup>ème</sup> phase : 29.03.-12.04.2021

Présidence : Daniel Steinmann  
Participants : Phase 1 : 54 membres avec 100 voix  
Phase 2 : 84 membres avec 158 voix  
Procès-verbal : Anja Lüth  
Annexe du PV : Résultats des votations phase 1 et 2

### Ordre du jour

- |  |         |
|--|---------|
| 1. Choix des scrutateurs   | Phase 1 |
| 2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2020 (électronique/écrite) | Phase 2 |
| 3. Informations du président / Rapports annuels                                  | Phase 2 |
| 4. Comptes 2020 – Décharge du comité   | Phase 2 |
| 5. Traitement d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts           |         |
| a) Comité : Baisse de la grille tarifaire des frais pour les étalons             | Phase 2 |
| b) Membres   | Phase 2 |
| 6. Budget 2021   | Phase 2 |
| 7. Élections (élection d'un remplaçant pour le comité)                           | Phase 2 |

### Négociations

#### Remarques préliminaires

En 2021 également, l'assemblée des membres de la FECH ne peut pas avoir lieu de manière physique en raison des circonstances liées au Covid-19. Le comité de la FECH a donc décidé de ne pas attendre la mise en œuvre, mais de mener l'AM 2021 par voie électronique ou par voie postale. Cela signifie que les affaires statutaires peuvent être menées à bien et à temps et que le FECH reste capable d'agir.

La procédure suivante a été décidée par le comité pour l'AM 2021 :

1. Le vote a lieu par **voie électronique** via l'espace membre protégé sur la page d'accueil de la FECH [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch) pour les membres disposant d'un code d'accès à l'espace membre protégé.
2. Le vote aura lieu **par écrit** par courrier pour les membres qui n'ont pas de code d'accès à l'espace membre protégé.

3. Tous les membres seront informés de la procédure de vote avec l'envoi de l'invitation et sur la page d'accueil.
4. Le vote se déroulera en deux phases :

<b>Phase 1 :</b> 12.03.-22.03.2021	Choix des scrutateurs et du responsable du bureau de vote, possibilité de formuler des motions sur les points à l'ordre du jour conformément à l'invitation du 10.03.2021
<b>Phase 2 :</b> 29.03.-12.04.2021	Vote sur les points à l'ordre du jour et les motions, déroulement des élections

5. Seuls les membres de la FECH ont le droit de vote ! Les votes exprimés doivent être clairement attribuables aux membres de la FECH.  
Les niveaux du droit de vote sont automatiquement pris en compte dans le dépouillement.  
(Membre actif x 2 ; membre sportif x 1 ; membre passif x 1)
6. Un vote par membre est valable. Si un membre remplit le formulaire de vote plus d'une fois, seul le **dernier** vote émis comptera.
7. Un procès-verbal du résultat des votes sera établi. Celui-ci sera publié sur la page d'accueil de la FECH [www.swishorse.ch](http://www.swishorse.ch) dans les 10 jours suivant la fin de la phase 2.

Les honneurs et les adieux seront rendus plus tard dans l'année, si possible lors d'un événement FECH organisé physiquement.

## 1. Choix des scrutateurs

Propositions : Christian Hildebrand, Reto Härdi, Roger Biedermann.

En tant que responsable du bureau de votes : Michel Dahn

### Décision

**Les scrutateurs et le responsable du bureau de votes ont été élus dans la phase 1**

L'ordre du jour a été publié et envoyé à tous les membres conformément aux statuts.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2020 (électronique/écrite)

Le procès-verbal de l'assemblée des membres 2020 (électronique/écrite) a été publié sur notre site internet dans les délais le 09.06.2020 en français et en allemand.

Il n'y a aucune modification ou ajout concernant le protocole durant la phase 1.

### Décision

**Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2020 est approuvé à l'unanimité.**

### 3. Informations du président / rapports annuels

Les rapports annuels du président et des responsables des départements élevage, sport, commercialisation, communication et Championnat Suisse des chevaux de sport CH ont été publiés sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch).

Il n'y a aucune modification ou ajout concernant les rapports annuels durant la phase 1.

#### Décision

**Les rapports annuels ont été approuvés à la grande majorité dans la phase 2.**

### 4. Comptes 2020 – Décharge du comité

Les documents relatifs au bouclage annuel, y compris le rapport financier, ont été envoyés à tous les membres avec l'invitation et publiés dans le domaine réservé aux membres sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch)

Le rapport financier donne également des informations sur le bilan et les pertes et profits concernant le déroulement des affaires en 2020.

Il y a eu une **proposition** dans la phase 1 de **Patrick Wehrly, Grand-Lancey** :

À partir des états financiers de 2021, les obligations hors bilan de la FECH devraient apparaître au bilan. Objectif : améliorer la clarté et l'exhaustivité des comptes conformément au CO.

Cette proposition concerne les dettes de leasing de la FECH (photocopieurs).

→ **Le comité examinera cette proposition pour les états financiers de 2021.**

Hormis cette proposition, il n'y a pas d'ajouts ou de modifications aux états financiers de 2020.

#### Décision

**Les comptes ont été approuvés à l'unanimité durant la phase 2.  
La décharge est donnée au comité à la grande majorité.**

### 5. Traitement d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts

#### a) Comité

Le comité propose à l'AM une réduction des frais pour le **permis de saillie annuel pour étalon** dans la catégorie Studbook, incluant la publication dans le catalogue des étalons de la FECH de 500 à 200.- CHF.

#### *Justifications*

Depuis déjà quelques temps, le département élevage se préoccupe intensivement des étalons en Suisse. Pour l'année 2020, une modification des règlements et surtout des coûts dans le domaine des étalons était prévue, avec comme but d'en mieux soutenir et rendre la détention d'étalons indigènes encore plus forte. En raison de la situation liée au Corona, les discussions nécessaires n'ont pas pu se dérouler comme c'était initialement prévu et souhaité. Ces travaux vont être poursuivis en 2021.

Déjà dans la première partie des clarifications, il est clair que la réduction des coûts pour le permis de saillies annuel et ainsi la publication y relative dans le catalogue des étalons serait une aide importante pour nos détenteurs d'étalons. Une attente supplémentaire sur le bouclage complet de la modification des réglementations de base aurait pu mener à rendre encore plus faible la détention d'élevage de l'élevage de chevaux de sport CH.

Ce manque à gagner a déjà été pris en compte pour le budget 2021.

Les autres frais dans le secteur des étalons restent inchangés.

*Adaptations nécessaires (les modifications sont écrites en rouge)*

**Tarifs** – Décision de l'assemblée des membres – majorité simple

**Étalons** – Permis de saillie (annuellement)

**Tarifs**

Stud-book incl. publication dans le catalogue des étalons Fr. **200.-** (jusqu'alors 500.-)

**Votation :** 150 oui / 6 non / 2 abstentions

#### Décision

**La proposition du comité de réduire les frais pour le permis de saillie annuel pour étalon dans la catégorie Studbook de 500.- CH à 200.- CHF est approuvé à la grande majorité.**

**La grille tarifaire sera ajustée en conséquence avec un effet rétroactif à partir du 01.01.2021.**

## b) Membres

Aucune demande n'a été reçue au 27/02/2021.

## 6. Budget 2021

Les documents relatifs au budget ont été envoyés avec l'invitation à tous les membres et publiés dans le domaine réservé aux membres sur [www.swisshorse.ch](http://www.swisshorse.ch).

Le rapport financier donne aussi des indications sur le budget 2021.

**Aucune** requête concernant le budget 2021 n'a été émise en phase 1.

**Votation :** 156 oui / 2 non / 0 abstention

#### Décision

**Le budget 2021 a été approuvé à la grande majorité.**

## 7. Élections (élection d'un remplaçant pour le comité)

En raison de la démission d'Elisabeth Joss (département finances) au cours de l'été 2020, un poste est vacant au sein du comité, ce qui rend **une élection** nécessaire **afin de la remplacer**.

Sur la base des statuts, il est donc **nécessaire** d'avoir **1** nouveau membre.

Le comité de la FECH a activement cherché une personne appropriée pour prendre en charge le département finance. Avec la personne de **Hansjürg Berner-Steiner** de Müntschemier, le comité peut proposer un expert financier confirmé qui est également un cavalier et un éleveur actif dans le monde du cheval.

Sur la personne de Hansjürg Berner-Steiner, Müntschemier :

- Né en 1973, marié, 3 enfants
- Métier : Comptable avec certificat fédéral / expert en audit certifié
- Langues : Allemand (langue maternelle), français, anglais
- Activités dans le monde du cheval : cavalier ; entraîneur de société FSSE ; jusqu'en 2007, président de la Reitverein Amt Erlach ; depuis 2008, vérificateur des comptes de la RAE ; depuis 2008, organe de contrôle de la ZKV, éleveur et propriétaire de chevaux de sport de CH

Aucun autre candidat n'a été proposé lors de la phase 1.

### Élection d'un remplaçant pour le comité

**Hansjürg Berner-Steiner a été nouvellement élu au comité à la grande majorité.**

La constitution du comité a lieu lors de la première réunion du comité dans sa nouvelle composition.

Le membre du comité nouvellement élu est informé du résultat de l'élection par le président Daniel Steinmann.

## Épilogue

Le comité de la FECH remercie tous les membres qui ont participé de manière active à l'AM 2021.

Nous espérons vivement qu'en 2022, nous pourrions enfin tenir à nouveau une assemblée des membres "normale" sous une forme physique et avec de nombreux contacts sociaux.

**Prenez soin de vous !**

**Clôture de l'assemblée : 12.04.2021 24h00**

Le président :

Pour le procès-verbal :

Daniel Steinmann

Anja Lüth

Avenches 15.04.2021

**Annexe au procès-verbal :** - Résultats AM 2021 Phase 1  
- Résultats AM 2021 Phase 2